

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 461-23 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 381-19 AFIN D'AJOUTER UNE AFFECTATION CER (COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 7 février 2023, le conseil municipal de la Ville de Dunham a entamé le processus d'adoption du Règlement n° 461-23 modifiant le Plan d'urbanisme n° 381-19 afin d'ajouter une affectation CER (complexe environnemental régional).

Ce projet de règlement modifie le Plan d'urbanisme n° 381-19 et a pour objet d'ajouter une affectation CER (complexe environnemental régional) en concordance à la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC Brome-Missisquoi.

La description détaillée de l'affectation CER concernée peut être obtenue à l'hôtel de ville au 3777, rue Principale, Dunham (Québec) J0E 1M0 sur les heures d'ouverture ou en vous adressant à greffe@ville.dunham.qc.ca

L'assemblée publique de consultation quant à ce règlement sera tenue le 20 mars 2023 à 18 h 30 dans la salle du conseil au 3777, rue Principale, Dunham (Québec) J0E 1M0. À cette occasion, le projet de règlement sera expliqué ainsi que sa procédure d'adoption. Les personnes qui désirent se faire entendre quant à ce projet de règlement auront également l'opportunité de le faire. De plus, la Ville acceptera les commentaires écrits au sujet de ce projet de règlement jusqu'au 31 mars 2023 à 13 h. Ainsi, toute personne ou organisation désirant s'exprimer sur ce projet de règlement peut le faire à l'assemblée publique de consultation ou en transmettant des commentaires écrits, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

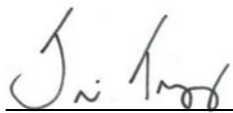
- greffe@ville.dunham.qc.ca
- 3777, rue Principale, Dunham (Québec), J0E 1M0

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du projet de règlement à l'hôtel de ville au 3777, rue Principale, Dunham (Québec), J0E 1M0 ou sur le site Internet de la Ville de Dunham à l'adresse suivante :

<https://www.ville.dunham.qc.ca/fr/projets-de-reglements-et-reglements/projets-de/>

Le rapport en lien avec l'assemblée publique de consultation ainsi que la consultation écrite sera déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 avril 2023.

FAIT À DUNHAM, CE 15^E JOUR DE FÉVRIER 2023.



Jessica Tanguay,
Greffière
